

PROPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL
CHANTIER EVALUATION DES ACTIONS

Les organisations labellisées disposent de 2 ans pour se mettre en conformité à compter de la date de validation de la proposition par le Conseil d'administration du Don en Confiance.

Les propositions de modifications figurent en bleu.

Proposition d'ajout d'une règle dans le domaine de la Gouvernance (I)

Gouvernance I.3 : Le Conseil d'administration se donne les moyens de piloter les missions de l'organisation.

I.3.7 Le Conseil d'administration s'assure de l'existence d'une démarche d'évaluation d'actions et de projets entrepris et/ou financés par l'organisation. Il en examine périodiquement les résultats pour éventuellement faire ajuster les orientations de l'organisation.

Proposition d'ajout d'une exigence et d'amendement d'une règle dans le domaine de la Gestion (II)

Gestion II.1 : L'organisation dispose de procédures et de contrôles permettant d'assurer la pertinence et l'efficacité de la gestion de l'ensemble de ses structures.

II.1.1 L'organisation met en place des procédures régissant les étapes du processus de décision et d'exécution des programmes et des missions financés. Ces procédures définissent en particulier les modalités permettant un contrôle opérationnel et financier adapté, ainsi que les processus d'évaluation.

II.3 L'organisation évalue ses actions et projets.

L'organisation met en œuvre un ou plusieurs dispositifs d'évaluation interne(s) et/ou externe(s) adapté(s) à sa structure et à la nature de ses missions afin d'apprécier les résultats qualitatifs et/ou quantitatifs de tout ou partie de ses actions et projets. La démarche est portée par la direction de l'organisation.

+ changement de la numérotation des autres exigences de Gestion.

Proposition d'ajout de deux règles dans le domaine de la Communication (III)

III.1 L'organisation délivre à tous une information fiable, loyale, précise, objective et vérifiée sur sa structure et ses actions.

III.1.8 : Toute communication sur les résultats ou l'impact des actions et projets menés s'appuie sur des données vérifiables, issues de la démarche d'évaluation conduite par l'organisation. Ces actions sont représentatives des missions de l'organisation.

III.2 L'organisation met à la disposition du public et des donateurs une information de synthèse sur son activité et son fonctionnement.

III.2.1 L'organisation publie annuellement un document d'information clair et synthétique appelé "l'Essentiel".

III.2.1.2 : L'organisation indique dans l'Essentiel qu'elle évalue tout ou partie de ses actions et projets et, si elle l'estime pertinent, les résultats de cette évaluation.

+ changement de la numérotation des autres exigences suivantes.

Proposition d'amendements et d'ajouts dans le glossaire

Evaluation des actions : Démarche qu'une organisation met en place afin d'apprécier des critères tels que, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et/ou l'impact de son action, etc.

Durabilité : Continuation des bénéfices résultant d'une action après la fin de l'intervention.

Efficacité : ~~Niveau de réalisation des activités planifiées et d'obtention des résultats escomptés.~~ Degré d'atteinte des objectifs des actions.

Efficience : ~~Rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés.~~ Niveau d'adéquation entre les résultats obtenus et les moyens utilisés (fonds, expertise, temps, etc.).

Impact : Effets positifs et négatifs induits par une action, directement ou non, intentionnellement ou non.

Pertinence : Adéquation entre les actions mises en place et les besoins réels des bénéficiaires, les missions sociales, les attentes des parties prenantes, etc.

Proposition de suppression d'une recommandation

Recommandations

~~L'organisation met en place des modalités appropriées permettant d'évaluer les projets réalisés.~~

ANNEXE : composition du groupe de travail

Ont participé à ce groupe de travail :

Action contre la Faim, Gaëlle Decouvoux & Aymeric Fuseau

AIDES, Serge Hatchwell

Amnesty International, Sandrine Lerma

Croix-Rouge française, Marie-Agnès Tur

Electriciens sans Frontières, Patricia Alvarez, Romane Durieux, Mélanie Foucault & Tiphaine Massé

Fondation abbé Pierre, Hélène Salou

Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, Guillaume Frasca

Fondation ATD Quart-monde, Damien Amar, Béatrice Navajas, Hélène Pillet-Will, Agnès Romazzotti,

Rémi Saintagne & Alain Souchard

Fondation pour la Recherche Médicale, Florence Guibal

France Nature Environnement, Jean-Claude Bévillard

Habitat et Humanisme, Marion Cheynet, Clément Commault et Jean-Pierre Lefranc

Le Rire Médecin, Clotilde Mallard

Maison d'accueil l'Îlot, Charles de Raymond (pilote du chantier)

Œuvre d'Orient, Jérôme Dartiguenave

Secours Catholique, Chantal Bianchi & Frédéric Niel

Secours populaire français, Michaël Pozo

Solidarités Nouvelles pour le Logement, Karine Laymond

Pour le Don en Confiance : Etienne Broquet, Mathilde Cuchet-Chosseler & Yves Terrasse